

Le Canard des Valericains

n° 100
Janvier 2015



Le Mot du Maire



En ce début d'année, je tenais tout d'abord à adresser mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous. J'aurai l'occasion lors de la désormais traditionnelle cérémonie des vœux de les exprimer de vive voix à ceux qui auront pu se libérer pour y assister. Vous êtes toutes et tous chaleureusement conviés, salle du Casino, le **samedi 10 janvier 2015, à 11 heures**. Ce rendez-vous nous permet de faire le point sur l'année écoulée et de vous présenter tous les projets sur lesquels nous travaillons. Toutefois, je voulais vous redire, avec le conseil municipal, la passion qui nous habite pour œuvrer au quotidien à l'embellissement de notre ville, pour toujours mieux vous servir et répondre à vos attentes.



Photos d'archives cérémonie des vœux

En ce début d'année, c'est vers tous ceux qui sont dans la difficulté, qui sont seuls, les personnes âgées, et aussi les malades, que se portent tout particulièrement mes vœux pour l'année nouvelle. Je souhaite qu'elle leur apporte des solutions et que leurs soucis en soient durablement allégés.

Stéphane Haussoulier
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

ACTU : propreté des cimetières



Fini les bouteilles "plastique" sur les tombes

Depuis la Toussaint, la commune a mis en place un système de consignes pour les arrosoirs au cimetière. Si chacun s'applique à les utiliser, d'autres seront installés à chaque point d'eau du cimetière dans les prochains mois. Ce système déjà utilisé depuis longtemps par les grandes surfaces pour la gestion des chariots de courses type Caddie, fonctionne **uniquement avec une pièce de 2 €** qui, glissée à l'intérieur, permet de libérer la chaîne fixée à l'arrosoir. La pièce est restituée lors de la remise en place de celui-ci. L'intérêt est double : les usagers sont assurés d'avoir toujours du matériel à disposition pour entretenir les tombes, arroser les bacs à fleurs, et notre cimetière ne verra plus fleurir de bouteilles d'eau sur les tombes.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie au 03.22.60.82.16.

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 2 et 3

* Deux Valericains à l'honneur !

* Compte-rendu de la réunion avec les commerçants

* Club d'Escalade : toujours plus haut !

* Informations logement et amélioration de l'habitat

* Le point sur la base de sport de nature

Page 4

* Votre agenda du 1er janvier au 31 janvier

Concours Départemental des Maisons Fleuries : deux Valericains à l'honneur !

La remise des prix du Concours Départemental des Maisons Fleuries s'est déroulée le 25 octobre dernier à 11h00. Madame Lucienne De La Guerra a remporté le premier prix du Concours des maisons fleuries de la Somme dans la Catégorie "Fleurissement sur façade" et Monsieur Bernard Dégardin a remporté le 1er prix dans la catégorie "Jardins potagers". Félicitations à eux !



Réunion des commerçants du 1er décembre 2014

La réunion avec les commerçants Valericains s'est tenue le 1er décembre dernier dans la salle du Conseil Municipal. De nombreux sujets ont été abordés et plusieurs décisions ont été prises à l'issue de cette rencontre.

Piétonisation de la rue de la Ferté

L'arrière-saison ayant offert quelques beaux week-ends, bon nombre de commerçants ont regretté qu'au-delà de la date du 15 octobre, il ne soit plus possible de piétonniser la rue de la Ferté. Ils remarquent que cette rue sert souvent d'itinéraire de retour aux visiteurs garés sur le port qui empruntent le quai Blavet pour aller jusqu'au bout du quai Jeanne d'Arc, ou même simplement jusqu'à la place des Pilotes.

La proposition retenue est qu'au-delà des périodes habituelles de fermeture de la rue de la Ferté, cette dernière soit réservée à la circulation des piétons chaque dimanche entre 9h et 16h. Un essai sera tenté prochainement.

Stationnement

Il a été demandé si, en période de gratuité, la règle pour les bornes « statio-minute » restait applicable. Naturellement, cette règle reste appropriée en période de gratuité car elle permet d'avoir toujours une rotation constante des places de stationnement. Certains commerçants ont également remarqué que, de plus en plus, dans certaines stations touristiques la première heure de stationnement était gratuite et se sont interrogés sur une éventuelle faisabilité à Saint-Valery. Malheureusement, avec le dispositif actuel, cela serait difficile à mettre en œuvre. Il faudrait réinvestir dans un autre matériel ou réadapter celui-ci, ce qui s'avèrerait coûteux pour la collectivité. Rappelons, toutefois, qu'il existe déjà une période de gratuité durant les mois d'hiver et surtout que les bornes « statio-minute » offrent déjà 45 minutes de stationnement gratuit. Enfin, quelques commerçants souhaitent connaître les intentions de la municipalité en matière de réduction des places de stationnement sur la Place des Pilotes de façon à recréer l'ambiance d'une place publique. Dans l'immédiat, cela n'est clairement pas envisagé par la municipalité compte-tenu des besoins de stationnement de proximité et des services qu'offrent ces places. A l'avenir, en offrant une solution alternative avec le parking d'entrée de ville, il sera plus facile de rendre des espaces accessibles à la déambulation piétonne et recréer de vraies places publiques qui seront des lieux de pause et de convivialité.

Les distributeurs de sacs à déjections canines

Les distributeurs de sacs à déjections canines sont régulièrement approvisionnés mais certains propriétaires de chien font des réserves. Il est difficile de trouver la bonne solution mais néanmoins les maîtres vont devoir se responsabiliser davantage car la Police Municipale verbalise ceux qui ne ramassent pas les déjections. Il peut vous en coûter 35 € par infraction.

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu de la réunion des commerçants du 1er décembre 2014 sur le site www.saint-valery-sur-somme.fr

Club d'Escalade : toujours plus haut !



Dimanche 14 décembre, le gymnase de Saint-Valery-sur-Somme et Club Baie de Somme Escalade ont accueilli la compétition départementale d'escalade. Pour cette première dans notre commune, 45 grimpeuses et grimpeurs de 9 à 60 ans se sont retrouvés pour monter 14 voies, réalisées la veille pour les besoins de la compétition par des ouvriers confirmés. Plusieurs membres du club ont eu le plaisir de monter sur le podium, citons dans leurs catégories respectives, Emile Nevillers (2d), Bastien Humel (3ème), Antoine Quenu (3ème)... Pour plus d'informations sur la pratique de l'escalade, contacter le club au 06 64 84 67 87.

Logement et amélioration de l'habitat

Si vous souhaitez améliorer votre confort et faire des économies d'énergies, une équipe de conseillers est à votre service. « Page9 » est un bureau d'études spécialiste de l'amélioration de l'habitat. Choisi par le Conseil Général, « Page 9 » vous accompagne gratuitement dans l'élaboration de votre programme de travaux et le montage de votre plan de financement. Attention, le Programme d'Intérêt Général (PIG) Habiter mieux se termine en juillet 2015. Retrouvez toutes les informations utiles sur le site : www.somme.fr/aide/habiter-mieux

Renseignements : PAGE 9 / Picardie Maritime. 51, rue de la Tannerie. 80100 Abbeville. Tel : 03.22.23.28.72 - Mail : page9nn@page9.fr

Résidence Les Champs Verts

Pour votre information, 22 logements locatifs de la SIP ont été livrés et sont maintenant tous occupés. 15 logements supplémentaires initialement prévus à la vente en accession sociale vont être remis en location à la résidence des Champs Verts.

La base de sport de nature



PERSPECTIVE DEPUIS LE QUAI JEANNE D'ARC



PERSPECTIVE DEPUIS LE TROU DE LA PLAGE

Depuis plusieurs années, les activités de pleine nature se sont développées sur le territoire de la Baie de Somme et plus particulièrement sur notre commune. Forte de sa centaine de licenciés et de ses amateurs occasionnels toujours plus nombreux, la pratique du kayak et de la pirogue est devenue une des activités phare des sports nautiques que nous pouvons proposer sur notre belle station. Afin de promouvoir davantage encore cette pratique sportive de loisir, la municipalité a décidé d'offrir à ses adeptes un équipement qui soit à la hauteur de leurs attentes et surtout de leurs besoins.

En lieu et place de l'actuelle base

de kayak située à l'extrémité du quai Jeanne d'Arc, va être réalisée tout prochainement une base de sport de nature. Nous y trouverons en rez-de-chaussée un hall d'accueil ainsi qu'un club house, des bureaux, des vestiaires et sanitaires et un local séchoir. La partie sous-sol sera destinée au stockage des embarcations.

Le calendrier : le démarrage des travaux est prévu dans le courant du premier trimestre 2015 et une livraison est attendue pour décembre 2015.

Le permis de construire a été déposé fin octobre 2014, la consultation des entreprises est en cours. Une commande toute particulière a été passée à l'architecte afin qu'il veille à une parfaite intégration paysagère de l'équipement.

A retenir : le projet de la base ne modifie pas l'aire de jeux des enfants.

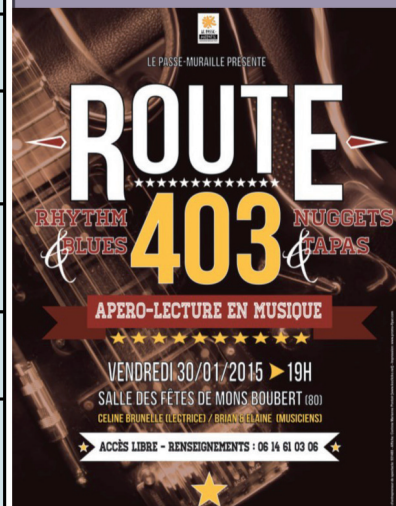
Pour tous renseignements, contactez Jean-Christophe Raguet en Mairie au 03.22.60.82.16.

L'agenda du 1er janvier au 31 janvier 2015

Date, horaire, lieu	Evènements
Jusqu'au 3 janvier, au Théâtre de marionnettes, Parvis de la Chapelle St Pierre	Spectacle de marionnettes « La leçon de chant ! » Spectacle familial à partir de 3 ans. « Pour fêter Noël, dans le village est organisé un concours de chant. La récompense offerte au gagnant ne vas pas intéresser que les artistes amateurs. Pour le gagnant, un voyage au bout du monde et un joli chèque ! Tous à vos vocalises !!! Mais voilà, il fait beau, l'annonce est tardive... L'épicière livre ses crustacés, le gendarme est à la patinoire, le facteur aussi. Reste la concierge du 3 et vous... Ca fait assez de monde pour alerter la presse, décide Monsieur le Maire ! Quoi ? Vous ne savez pas chanter ?! Quoi, vous chantez faux ?! Bon, alors, une petite leçon s'impose... » Réservations au 03.22.60.02.41. Horaires : à 10h30 (groupe de 20 personnes minimum) et à 14h30 (autres groupes et familles). Prix des places : 4.00 Euros pour les groupes à partir de 15 personnes et 4 ,50 Euros individuel.
Samedi 10, à 11h00 au Casino	Cérémonie de présentation des vœux du Conseil Municipal à la population. Renseignements : Mairie : 03.22.60.82.16.
Samedi 17, à 10h30, salle du Patrimoine	Assemblée Générale de l'Association Ecrivains. Renseignements : Mme Goulois : 03.22.60.76.43.
Dimanche 18, à 15h30, au Casino	Galette des rois de la Clique des Sapeurs-Pompiers. Renseignements : M.Padé : 06.83.44.71.46.
Vendredi 23, à 17h00, salle Adrien Huguet	Levée de rideau de la programmation du 7ème Festival de Théâtre. Réservée aux adhérents. Renseignements : Mme Pichon : 03.22.60.64.34.
Samedi 24, à 15h30, au Casino	Galette des rois de l'Association Gym Détente. Renseignements : gymdetentesaintvalery@gmail.com.
Samedi 24, à 17h00, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'Association de jumelage St Valery/Batlle. Renseignements : M.Grognon : 03.22.26.92.62.
Samedi 24, à 20h30, au Tribunal de Commerce	Café poético-musical « Actes et Paroles ». Discours humanistes de Victor Hugo par la Troupe Solilès. Tarif unique : 8 euros. Réservations au 06.32.60.16.59.
Dimanche 25, à 16h00, au Tribunal de Commerce	Café poético-musical « Actes et Paroles ». Discours humanistes de Victor Hugo par la Troupe Solilès. Tarif unique : 8 euros. Réservations au 06.32.60.16.59.
Lundi 26 janvier, à 18h30, salle du Conseil Municipal	Cérémonie de Remise des Prix du Concours « J'aime Noël, je décore ma maison ». Renseignements : Service culturel : 03.22.60.39.29.
Vendredi 30 janvier, à 19h00, salle des fêtes de Mons-Boubert	Apéro-lecture « Route 403 » par la Compagnie Le Passe-Muraille. Entrée libre et gratuite. Renseignements : Eulalie Steens : 06.14.61.03.06. Spectacle programmé dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud.
Samedi 31 janvier, à 15h00, au Tribunal de Commerce	Conférence de la Société d'Histoire et d'Archéologie. Conférence de Monsieur Jean-François COQUET "La Légende de Saint- Julien l' Hospitalier" . Entrée libre. Renseignements : Mme Pellicani : 06.26.92.60.35.
Samedi 31, à 15h00, au Casino	Galette des rois offerte aux aînés. Renseignements : Mme Grattennoix en Mairie : 03.22.60.82.16.
A venir	
Mercredi 11 février, à 20h30, au Centre d'Accueil, 260 rue Jules Gaffé	Assemblée Générale de l'Association Flux Valericain. Renseignements : M. Duclerq : 03.22.26.90.62 (Centre d'Accueil)
Dimanche 15 février, au Casino	Spectacle offert aux aînés. Renseignements : Mme Grattennoix en Mairie : 03.22.60.82.16.

« Actes et Paroles » Café poético-musical par la Troupe Solilès les 24 et 25 janvier au Tribunal de Commerce

Donner à entendre les mots de Victor Hugo député, c'est tenter de se rappeler que la parole politique peut avoir un sens, de la grandeur et de l'utilité. C'est se rappeler que l'intelligence et la parole citoyennes associées peuvent donner de belles choses. C'est espérer que l'engagement et la dignité de Victor Hugo inspireront de nouveau. Député de 1848 à 1851 et de nouveau quelques mois en 1870, Victor Hugo n'a ambitionné que le mandat parlementaire, mais il l'a élevé à son plus haut niveau. Les discours de Victor Hugo sont des chefs-d'œuvre d'éloquence et de littérature. La misère, la peine de mort, la paix, l'Europe, la culture et les beaux-arts, la presse, les femmes sont autant de sujets qu'il aborde avec grandeur. La soirée sera ponctuée de chansons politiques et réalistes du XIXe siècle.



Le vendredi 30 janvier, à 19h, la Salle des Fêtes de Mons Boubert vibrera au son de la musique Rythm'n blues de « Brian et Elaine », et Céline Brunelle vous y racontera des histoires surgies de l'Amérique profonde et du Mexique. « Route 403 » (mélange entre la mythique Road 66 américaine et la non moins célèbre départementale 403 qui mène à Mons-Boubert) est une soirée « Apéro-lecture musicale » dont la compagnie Passe-Muraille a le secret. Nuggets, tapas et boissons à bulles pour fêter ensemble la nouvelle année 2015 !